



À Dieu sont adressées les louanges. Nous Le Louons, sollicitons Son aide, implorons Son pardon, et nous repentons à Lui. Nous cherchons refuge en Lui, contre les vices enfouis en nous, et contre les mauvaises conséquences de nos fautes. Nous témoignons qu'il n'y a de divinité que Lui, le Puissant, le Sage ; et nous témoignons de notre foi en Son Envoyé, Mo-hammad, porteur de l'ultime Message. Que le salut et la paix soient sur le Prophète et ceux qui le suivent jusqu'au jour Dernier. Ceci étant, Allah - Exalté - dit en parlant de l'une des très nombreuses épreuves d'entre celles qui touchèrent le Messenger et sa famille : Ne pensez pas que c'est un mal pour vous, mais c'est plutôt, un bien pour vous. À chacun d'eux ce qu'il s'est acquis comme péché... [24;1]. Aussi, le croyant se doit de faire preuve de patience et de fermeté lorsqu'il est touché dans son honneur, dans ses biens ou sa personne en ayant pleinement conscience que derrière ce mal apparent Dieu lui réserve certainement du bien. Ce n'est qu'au travers des épreuves que Dieu forme la personnalité des croyants, qu'Il élève certains et rabaisse d'autres, honore et humilie, rapproche et éloigne. La patience est une provision nécessaire pour le cheminant dans le sentier du Très Haut : Patientez donc, comme patientèrent les messagers les plus déterminés, et ne sois pas trop pressé... [46;35]

والسلام عليكم

L'équipe du Journal.

L'amour dans l'Islam

FEVRIER 2013 N° 70

L'amour en Dieu chez les compagnons

Allah le Très Haut dit : Les croyants ne sont que des frères. Veillez-donc à établir/préserver [islah] ces relations fraternelles et craignez Dieu - s'il vous prenait d'agir autrement - afin qu'Allah ait pitié de vous [49;10]. Nous l'avons évoqué le mois dernier, l'amour des croyants les uns envers les autres, pour Dieu et en Dieu, qui se traduit par la fraternité musulmane, est l'une, si ce n'est la plus belle manifestation de la foi. Nous avons vu aussi qu'Allah dit au sujet des Ansars qu'il leur est arrivé de préférer à eux-mêmes leurs frères immigrés, alors qu'ils étaient eux-mêmes en difficulté, et alors qu'il leur aurait « suffit » d'aimer pour eux ce qu'ils aimaient pour eux-mêmes afin de parachever leur foi : ils [les] préfèrent à eux-mêmes, quand bien même il y a pénurie chez eux [59;9]. C'est dire que ces gens, ne se sont pas contentés d'obtenir un 20/20 dans l'épreuve de la fraternité, mais ont même obtenu des points supplémentaires et les félicitations du jury ! Arrêtons-nous donc sur quelques hadiths illustrant cet amour qui unissait les cœurs des premiers musulmans et sur des exemples de cette fraternité réelle qu'a mise en place le Prophète ﷺ, par la permission d'Allah. Peut-être que ces quelques textes nous donneront matière à réfléchir...

Dieu s'émerveille et s'étonne du comportement exemplaire d'un musulman.

Al Boukhari et Mouslim rapportent dans leurs Sahih, d'après le grand rapporteur de hadith, Abou Houraira, qu'un homme vint un jour se plaindre au Prophète ﷺ en lui disant ô combien il était affamé. L'Envoyé de Dieu ﷺ - qui voulait toujours être le premier à accomplir de bonnes œuvres - sollicita immédiatement sa famille afin de pouvoir donner de quoi manger à ce pauvre homme. On lui répondit à chaque fois : Par Celui qui t'a envoyé porteur de vérité, je n'ai rien d'autre que de l'eau à lui



offrir. - C'est dire que le Prophète ﷺ et sa famille étaient eux-mêmes dans une situation précaire ! - . Finalement, le Prophète ﷺ fut obligé de demander l'aide des fidèles auxquels il demanda qui donc voudrait bien offrir l'hospitalité à l'homme qui était venu lui demander de l'aide. Un Ansar - méдиноis converti - se précipita pour saisir cette occasion de faire une bonne œuvre et de répondre positivement à la requête du Prophète ﷺ. Il se rendit donc chez lui en compagnie de l'homme affamé - qui était pour lui un inconnu mais qui avait le

seul mérite de lui avoir été présenté par l'Envoyé d'Allah ﷺ. Une fois arrivé, l'homme recommanda à sa femme de bien recevoir l'hôte du Messenger de Dieu ﷺ. Celle-ci objecta - discrètement - qu'ils n'avaient rien d'autre à manger à la maison que le repas destiné à leurs enfants ! L'homme qui s'était engagé à accueillir son frère inconnu, et qui ne voulait en aucun cas revenir sur son engagement, demanda alors à sa femme d'occuper leurs enfants, et de les coucher lorsqu'ils demanderaient à manger. Il ajouta ensuite : quand notre invité entrera à la maison, éteins la lampe - sous prétexte d'un manque de combustible, ce qui n'était d'ailleurs pas un mensonge - et faisons semblant de manger avec lui - pour ne pas le gêner ou l'embarrasser. L'homme et sa femme agirent donc de cette manière. L'homme affamé mangea sans être gêné, tandis que le couple pieux et leurs enfants passèrent la nuit le ventre vide ! Lorsque le lendemain matin l'homme croisa le Prophète ﷺ, celui-ci lui dit : Dieu S'est vraiment étonné (ou a été émerveillé) de ce que vous avez fait hier soir avec votre invité.

Sa'd Ibn Rabi' veut partager sa fortune et plus encore avec Abdarrahman Ibn Awf.

La deuxième chose que l'Envoyé de Dieu ﷺ fit à son arrivée à Médine, après avoir construit la mosquée, fut d'établir des liens de fraternité entre familles immigrées, ayant fuit La Mecque, et familles d'accueil ansar. Il constitua donc des binômes entre mecquois et méдиноis, les

seconds devant accueillir chez eux les premiers et leur apporter un soutien et une aide, pour faciliter leur intégration. Ceci étant, beaucoup d'entre eux voulaient en faire plus. Parmi ceux-là, nous trouvons l'histoire de Sa'd Ibn Rabi', riche médinois, qui proposa à Abdarraḥman Ibn Awf de lui faire don de la moitié de son capital ! Il alla même plus loin en lui proposant de le marier à l'une des femmes de sa famille ! Cependant, Abdarraḥman qui se savait habile commerçant, et qui n'aimait pas vivre au dépend de la société ou d'autrui, et qui ne se réjouissait que de vivre de son labeur, déclina gentiment son offre, et lui demanda simplement de lui indiquer l'emplacement du marché. Abderraḥman fit rapidement fortune et put finalement se marier en finançant seul son mariage.

Préférer la vie de son frère à la sienne. L'histoire de la mort d'Ikrima fils d'Abi Jahl, d'abord ennemi acharné de l'Islam, et fils de l'ennemi du Prophète ﷺ est aussi un fort témoignage

pour nous de l'état d'esprit des premiers musulmans. En effet, Ikrima avait d'abord été, dans la continuité de son père, de toutes les batailles contre le Prophète ﷺ. Il s'enfuit lors de la conquête de La Mecque par les musulmans, puis se convertit finalement sur le conseil de sa femme qui était devenue croyante. Une fois que Dieu eut ouvert son cœur à l'Islam, Ikrima eut tellement honte de son égarément passé qu'il jura qu'il vouerait dorénavant le reste de ses jours à servir la religion de Dieu, au péril de sa vie, et s'interdirait tout repos. Lors de la bataille de Yarmouk face aux byzantins, Ikrima fit preuve d'une témérité déconcertante qui permit aux musulmans de remporter la victoire. La bataille terminée, on amena à boire à Ikrima qui était grièvement blessé, mais celui-ci voyant l'un de ses frères non loin de lui, et blessé aussi grièvement, demanda que l'on serve son frère en premier ! Le porteur d'eau fut finalement renvoyé vers un troisième soldat, avant de revenir vers le premier, pour découvrir qu'ils avaient pendant ce laps de temps tous rendu l'âme !

Spiritualité

L'hypocrisie est un mal intérieur incurable qui peut gagner l'homme sans qu'il ne s'en rende compte. Or l'hypocrisie prend deux formes : l'une majeure, l'autre mineure. L'hypocrisie majeure [qui est une forme de reniement de Dieu] implique le séjour éternel dans les bas-fonds de l'Enfer. Ce genre d'hypocrite manifeste aux musulmans sa croyance en Dieu, en Ses anges, en Ses livres, en Ses messagers et au Jour Dernier alors qu'au fond de lui il renie tout cela. Il ne croit pas que Dieu a usé d'une parole qu'il a révélée à un homme, qu'il l'a promu Messager aux hommes pour les guider avec Sa permission, les avertir et leur faire craindre Son châtement. Mais Dieu a mis à nu les hypocrites en dévoilant leurs pensées secrètes dans le Coran et en révélant leurs affaires aux serviteurs pour qu'ils prennent garde. Il a ainsi évoqué au début de la sourate *al Baqara* les trois groupes de gens de ce bas-monde : les croyants dans quatre versets, les impies dans deux versets et les hypocrites dans treize versets en raison de leur nombre et de la gravité de

leur provocation pour l'Islam et ses adeptes. En effet, ils font beaucoup de tort à l'Islam étant donné qu'ils sont considérés comme adhérents faisant triompher sa cause alors qu'ils sont en réalité ses pires ennemis. Et ils expriment leur hostilité sous toute forme que l'ignorant prendrait pour de la science et de la réforme.

Ils ont mis des habits des gens de la foi sur des cœurs de gens égarés et impies. Donc, leurs extérieurs sont ceux des partisans et leurs intérieurs sont ceux des négateurs. Chacun d'eux possède deux visages : un visage avec lequel il accueille les croyants et un autre qu'il réserve à ses frères de péché. Il a aussi deux langues : une langue avec laquelle il s'adresse extérieurement aux musulmans et une autre avec laquelle il exprime son secret intime. 'Chaque fois qu'ils rencontrent des croyants, ils disent : Nous croyons ! Mais lorsqu'ils se retrouvent seuls avec leurs démons, ils disent Nous sommes avec vous ; nous ne faisons que plaisanter.' [2;14]

...Suite p3

Apprendre des invocations

Seigneur ! Épargne-nous donc de ce qu'ont eu à subir nos prédécesseurs !

رَبَّنَا وَلَا تَحْمِلْ عَلَيْنَا إِصْرًا كَمَا
حَمَلْتَهُ عَلَى الَّذِينَ مِن قَبْلِنَا

Contexte : Cette invocation est extraite des deux derniers versets du chapitre *Al Baqara*, par le biais desquels nous apprenons que les compagnons du Prophète ﷺ invoquèrent Dieu en ces termes : *Seigneur ! Épargne-nous les terribles épreuves que Tu as fait subir à nos prédécesseurs !* [2;286]. Ce à quoi Dieu leur répondra : 'Oui' [Mouslim].

Ce que nous retenons :

1- Selon Ibn Kathir, les com-

pagions voulurent par cette invocation demander à Dieu de ne pas les charger de fardeaux tels que ceux qu'eurent à supporter les communautés précédentes, quand bien même ces épreuves leurs eurent été supportables.

2- Le musulman ne recherche pas les épreuves, mais cherche tant que possible à vivre une vie sereine. Ainsi, Aïcha rapporte qu'à chaque fois que le Prophète ﷺ avait à choisir entre deux options dont l'une

était plus facile que l'autre, il choisissait la plus facile tant qu'elle ne comportait pas de péché, rappelant que s'il s'agissait d'un péché, il s'en éloignait plus que quiconque. [Mouslim].

3- L'Islam prône la facilité, notamment en terme de pratique, pour mieux rassembler et ne pas repousser ; rendez les choses faciles aux gens, nous dit l'Envoyé de Dieu ﷺ, ne les rendez pas difficiles, rassurez-les par de bonnes nouvelles et ne les re-

poussez pas [Al Boukhari]. Toute personne appelant à la religion doit garder à l'esprit la recommandation du Prophète ﷺ qui dit d'après Abou Houraïra, que la religion est facile à observer. Que nul ne cherche une trop grande rigidité dans son accomplissement car il pourrait succomber à l'effort. Respectez le juste milieu en essayant de vous rapprocher de l'idéal. Espérez et implorez (Dieu) à l'aide de la prière le matin, le soir et une partie de la nuit. [Al Boukhari].

Spiritualité

[...] Les hypocrites sont une espèce d'hommes dont les uns ressemblent typiquement aux autres : Ils ordonnent le répréhensible après l'avoir pratiqué, découragent la pratique du bien après l'avoir délaissé et se refusent à dépenser l'argent sur le chemin de Dieu. Combien de fois Dieu leur a rappelé Ses bienfaits mais ils se sont détournés du rappel et l'ont oublié ? Combien de fois Il a dévoilé leur état à ses serviteurs croyants pour qu'ils les évitent ?

Ils dissimulent les marques de l'hypocrisie mais Dieu les a manifestées sur leurs visages et à travers les trébuchements de leurs langues. Il les a marqués par des signes qui ne peuvent échapper aux gens du discernement et de la foi : 'Ou bien, ceux dont les cœurs sont malades pensent-ils que Dieu ne fera jamais paraître leur haine ? Si nous le voulions, Nous vous les montrerions : tu les reconnaitrais à leurs traits et à la fausseté de leurs paroles. Dieu connaît vos actions.' [47;29-30]

Extrait des *Sentiers des Itinérants* de l'Iمام Ibn Qayyim al Jawziyya

L'assemblage du Coran (1/3)

Nous avons donné sur les deux précédents articles une description générale du Coran. Nous traiterons ici, *incha Allah*, de la manière dont le texte coranique fut transmis. Pour cela, l'étude de l'assemblage du Coran (*jam' al qour'an*) permet de comprendre comment le Livre de Dieu fut préservé puis transmis fidèlement aux générations venues après la Révélation. En somme, comment le *mouhâf* que nous détenons aujourd'hui entre nos mains est parvenu jusqu'à nous. La transmission et la préservation du Coran du temps du Prophète ﷺ se faisaient au travers de deux moyens que sont la transmission orale, basée sur la mémorisation du Texte (*hifz*), et la consignation par écrit des versets révélés, par l'intermédiaire de scribes officiellement assignés à cette tâche par le Messager ﷺ.

La mémorisation.

Le Prophète ﷺ fut le premier à mémoriser la Révélation comme cela est mentionné dans le Coran : *Ne te précipite pas pour réciter tout verset que Nous te révélons. Son assemblage dans ton cœur (sa fixation dans ta mémoire) Nous incombe, ainsi que la façon de le réciter. Donc, quand Nous le récitons, suis sa récitation. À Nous ensuite incombera son explication [75;16-19]. Nous te ferons réciter (le Coran), de sorte que tu n'oublieras que ce qu'Allah aura voulu [87;6-7].* Une fois qu'un verset ou une sourate était révélé, le Prophète ﷺ l'enseignait publiquement aux croyants et aux croyantes. De nombreux *hadiths* attestent qu'à la Mecque, dès les débuts de l'Islam, des compagnons récitaient les versets qu'ils avaient entendus de la bouche du Messager de Dieu ﷺ. Nous pouvons citer à titre d'exemple le *hadith* dans lequel Abdallah

ibn Mass'oud récita dans l'enceinte Sacrée la sourate *Le Tout Miséricordieux* afin que le Coran soit clairement entendu des notables mecquois, qui se ruèrent finalement sur lui et le passèrent à tabac. Les compagnons mémorisaient aussi des passages du Coran qui étaient récités plusieurs fois par le Prophète ﷺ au cours des prières quotidiennes. Il arrivait même que ce soient les compagnons qui récitassent le Coran à Mohammed ﷺ comme lorsque ce même Ibn Mass'oud psalmodia à la demande du Messager de Dieu ﷺ la sourate 'les femmes' jusqu'à ce que le Prophète ﷺ lui demanda de s'arrêter, les yeux débordants de larmes [Al Boukhari]. Par ailleurs, l'Envoyé d'Allah ﷺ encouragea fortement la mémorisation : *le meilleur d'entre vous est celui qui a appris le Coran puis l'a enseigné [Al Boukhari]* ; et mettait en garde contre le fait de délaisser la récitation : *le familier du Coran est semblable au propriétaire d'une chamelle entravée. Si on ne relâche pas son attention on la gardera mais si on la néglige, elle s'échappera [Al Boukhari].* Mohammed ﷺ recommanda aussi quatre de ses compagnons pour l'apprentissage du Coran : *prenez le Coran de quatre personnes : Abdallah Ibn mass'oud, Salim, Mou'adh et Oubay Ibn Ka'b [Al Boukhari].* Il dépêcha également à Médine, avant l'émigration (*hijra*), Mouss'ab Ibn 'Oumayr qui était surnommé le lecteur (*qâri*) et le chargea d'enseigner aux gens le Coran et les préceptes de l'Islam. Tous ces textes attestent que la mémorisation de la Révélation était répandue parmi les musulmans, et ce, dès le départ.

Le *hadith* de Anas.

En outre, Anas Ibn Malik déclara que quatre compagnons réunirent (*jama'a*) le Coran dans

sa totalité du vivant du Prophète ﷺ, tous parmi les Ansars. Il s'agit de Oubay Ibn Ka'b, Mou'adh Ibn Jabal, Zayd Ibn Thabit et Abou Zayd [Al Boukhari]. Au vu de ce qui précède, ce *hadith* peut paraître surprenant car comme nous l'avons souligné, la mémorisation était encouragée et répandue, permettant une transmission par de nombreuses voies (*tawatour*). Sans compter qu'il ne figure dans cette liste aucun musulman mecquois (*mouhâjir*) tandis que les quatre compagnons cités étaient tous Ansar, donc convertis à l'Islam plus de dix ans après le début de la Révélation. Cependant, les savants de l'Islam ont expliqué que ce *hadith* ne doit pas être compris comme étant exhaustif. En effet, le verbe *jama'a* peut avoir une signification plus vaste que la simple mémorisation. Plusieurs hypothèses ont été avancées. Nous retiendrons simplement qu'Anas n'a mentionné que les compagnons qu'il connaissait et dont il savait qu'ils avaient mémorisé entièrement le Livre de Dieu. Par ailleurs, Al Boukhari rapporte qu'Abou Bakr, après la mort du Prophète ﷺ, entreprit l'assemblage du Coran suite aux guerres où de nombreux compagnons ayant mémorisé le Coran (*houfâz*) perdirent la vie, ce qui lui fit craindre que le Livre ne finisse par se perdre. Tout cela corrobore le fait que beaucoup parmi les disciples du Prophète ﷺ mémorisèrent le Coran en entier. Pour conclure, nous pouvons dire que le Livre fut préservé en partie ou en totalité dans la mémoire des croyants ou dans leurs cœurs dirons-nous plutôt. Nous verrons ensuite, si Dieu le veut, comment il fut aussi préservé par le biais de l'écriture.

Et Allah sait mieux.

Leçons prophétiques

les limites de Dieu

عن أبي ثعلبة الخشني جرثوم بن ناشر رضي الله عنه ، عن رسول الله صلى الله عليه وسلم ، قال : إن الله تعالى فرض فرائض فلا تضيعوها ، وحد حدودًا فلا تعتدوها ، وحرم أشياء فلا تنتهكوها ،

وسكت عن أشياء رحمة لكم

غير نسيان فلا تبحثوا عنها

– [رواه الدارقطني وغيره]

Abou Tha'laba Al-Khashani Jourthoum Ibn Nashir rapporte que l'Envoyé de Dieu ﷺ a dit : **Dieu le Très-Haut a prescrit des obligations, ne les négligez pas ; Il a fixé des limites, ne les transgressez pas ; Il a interdit certaines choses, ne les enfreznez pas. Il s'est tu sur certaines choses par miséricorde pour vous et non par oubli, ne demandez pas après elles.** [Al Daraqoutni – *Hassan Sahih*]

Nous avons vu dans les précédents *hadiths* les différentes conditions d'acceptations des œuvres du musulman, que sont la sincérité et la conformité dans le culte, ou encore l'importance d'avoir un bon comportement. L'imam Al-Nawawi nous montre par ces *hadiths* qu'il est indispensable pour le musulman qui souhaite plaire à Dieu de se parer de ces qualités, mais cela ne suffit pas pour autant à obtenir Son entière satisfaction. En effet, il faut dans le même temps accomplir ce qu'Il nous a prescrit de faire, et délaisser tout ce qui Lui déplaît, et ces deux efforts sont intimement liés et dépendants l'un de l'autre. Ainsi, celui qui concourt à pratiquer de bonnes actions avec sincérité se retiendra plus facilement de commettre des péchés, tout comme celui qui s'applique à s'éloigner du péché aura plus de facilité à s'acquitter de ses obligations.

On peut alors souligner l'incohérence de certains serviteurs qui sous les suggestions du diable s'éloignent des bonnes actions et des obligations sous prétexte qu'ils sont encore trop faibles dans leur foi et face aux péchés, pensant qu'ils doivent d'abord délaisser le péché avant d'accomplir leurs obligations. Mais ceci n'est qu'une ruse du diable visant à éloigner définitivement le serviteur du droit chemin, car c'est plutôt la mise en pratique assidue des obligations telles que la prière ou le jeûne qui va permettre au croyant de s'éloi-

gner définitivement du péché, comme le confirme Allah dans Son Livre : *'En vérité la prière détourne de la turpitude et du blâmable. Le rappel d'Allah est certes ce qu'il y a de plus grand. Et Allah sait ce que vous faites.* [29:45], *Ô croyants! on vous a prescrit le jeûne comme on l'a prescrit à ceux d'avant vous, ainsi atteindrez-vous la piété* [2:183].

Par ailleurs ce qui a été défini comme obligatoire l'est autant pour le vertueux que pour le pécheur. Ainsi, le vertueux au bon comportement ne peut prétendre à être exempté des obligations prescrites sous prétexte qu'il aurait atteint un niveau de bonté exemplaire. Il en est de même du pécheur qui prétendrait ne pas pouvoir accomplir ses obligations du fait du grand nombre de péchés qu'il a commis.

La réussite ici-bas comme dans l'au-delà se trouve donc dans les limites d'Allah, en dehors desquelles la perte est assurée. Une autre erreur due à l'ignorance, et communément admise, est de penser que ces limites sont contraignantes pour celui qui désire s'y astreindre en vue de plaire à son Seigneur, or la règle originelle en Islam en toute chose est plutôt la permission ; Ne voyez-vous pas que Dieu vous a soumis ce qui est dans les cieux et sur la terre et vous a comblés de Ses bienfaits apparents et cachés [31:20]. Ainsi, seules les choses clairement mentionnées par le Législateur par le biais d'un texte authentique et explicite font l'objet d'interdictions, et les spécialistes

s'accordent à dire que ces textes [interdisant] sont peu abondants, rendant de ce fait le champ des interdits relativement réduit, se limitant essentiellement aux choses impures et nocives. Par conséquent, on en déduit par le peu de ces textes que le domaine du licite est très vaste, et qu'il suffit amplement à tout un chacun pour assurer sa subsistance et assouvir ses plaisirs sans avoir à tomber dans l'illicite. On précisera cependant que nous devons faire exception des questions concernant le culte pour lequel nous appliquerons la règle inverse, qui est que tout ce qui n'a pas été prescrit par un texte clair et authentique n'a pas sa place dans la religion, comme nous l'avons vu dans notre article sur la conformité.

Ceci étant, il est vrai que ce qui était encore, jusqu'à récemment, unanimement reconnu comme détestable, voire interdit par toutes les sociétés, est devenu aujourd'hui tout à fait banal et s'est trop souvent ancré dans les mœurs. De nombreuses choses considérées hier encore par tous comme immorales sont devenues 'normales' et ont fait oublier leurs effets catastrophiques. La recherche du profit et du plaisir immédiat justifierait que l'on transgresse tous les interdits. À cela s'ajoute le fait que les musulmans ont atteint un niveau d'ignorance tel, qu'il leur est devenu quasiment

impossible de faire la distinction entre ce qui leur procure un plaisir ou une satisfaction immédiate et ce qui leur est réellement profitable dans cette vie et dans l'autre. À l'image du malade qui délaisse le médicament amer aux effets bénéfiques pour des mets goûteux aux effets nocifs. Le Prophète ﷺ nous informe par ailleurs qu'Allah a entouré le Paradis des difficultés, et l'Enfer des plaisirs, à tel point que Djibril a craint que personne n'en-



tre au Paradis et que personne n'échappe à l'Enfer [Abou Dawoud, Al Tirmidhi, Ibn Hibban & Al Hakim]. Ainsi, on constate avec regret, que nombre de musulmans délaissent leurs obligations pour s'adonner aux plaisirs et assouvir leurs passions dans les interdits, transgressant les limites qu'Allah nous a fixées. *'Hélas, vous donnez la préférence à la vie de ce monde, alors que la vie future est meilleure et plus durable'* [87:16-17]. Dans ce contexte de confusion et de tromperie, il est plus que jamais essentiel de rechercher le savoir et la connaissance permettant de s'éloigner de l'erreur et d'atteindre la clairvoyance permettant de distinguer le vrai du faux. *Et Allah sait mieux...*